



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14		

Vote
Pour
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 2 mai à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, bureaux du SIAPBE, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUHAMEL, Président, en session ordinaire, Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 26/04/2022.

Présents : Titulaires (8) : MM. ANTY, FRAISSE, DEVOOGHT, LESUEUR, Mme LEGRAND, MM. WEBER, KASSE, DUHAMEL.

Absents excusés pouvoir (0) :

Suppléants n'ayant pas pris part au vote : 0

Secrétaire de séance : M. LESUEUR

2022 – 16 – 128 EME – VALORISATION DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE PERSAN – ANALYSE DES OFFRES – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Président rappelle au comité que le marché de valorisation des boues de la station d'épuration de Persan arrive à expiration le 10 juin 2022 et doit être relancé.

Conformément au code de la commande publique, le marché est passé en lot unique.

En vertu de l'article L.1212-1 le pouvoir adjudicateur réalise cet achat en tant qu'entité adjudicatrice.

La consultation est passée selon une procédure d'Appel d'Offre Ouvert conformément aux articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2124-2 1° et suivants du Code de la Commande Publique (C.C.P.).

L'Avis initial d'Appel Public à la Concurrence a été publié au BOAMP et au JOUE le 14 mars 2022 et sur le profil d'acheteur du SIAPBE : MARCHES SECURISES le 11 mars 2022. La date limite de réception des candidatures et offres a été fixée au 19 avril 2022 à 12h00.

Deux candidatures ont été reçues avant l'heure limite :

Candidats	Date de réception
SUEZ ORGANIQUE	mercredi 13 avril 2022 - 15:56:11
SEDE ENVIRONNEMENT	mardi 19 avril 2022 - 09:58:40

Après analyse par la commission d'appel d'offres selon les critères du règlement de consultation, les candidatures suivantes sont retenues :

Candidats	Note candidature /100	Note candidature > 60 ?	Ouverture des offres techniques
SUEZ ORGANIQUE	67,5	Oui	Oui
SEDE ENVIRONNEMENT	66	Oui	Oui

Après analyse par la commission d'appel d'offres selon les critères du règlement de consultation, les offres techniques des candidats ont obtenu les notes suivantes :

Candidats	Note offre technique /100	Note offre technique > 70 ?	Analyse du prix
SUEZ ORGANIQUE	85	Oui	Oui
SEDE ENVIRONNEMENT	70,5	Oui	Oui

Les offres de prix reçues sont les suivantes :

Candidats	SUEZ ORGANIQUE	SEDE ENVIRONNEMENT
Offres HT	317 273,00 €	330 802,00 €
Offres TTC	349 000,30 €	363 882,20 €

Conformément au règlement de consultation, la commission d'appel d'offres a classé les offres de prix pondérées aux notes techniques et vérifié les offres anormalement basses.

Candidat	SUEZ ORGANIQUE	SEDE ENVIRONNEMENT
Note technique/100	85	70,5
Offres HT	317 273,00 €	330 802,00 €
Offres TTC	349 000,30 €	363 882,20 €
Offres pondérées TTC	383 516,81 €	442 141,19 €
Classement	1	2
% d'écart de prix (OAB)	4,26	

Le Comité Syndical,

Après l'exposé qui précède,

Délibère et décide à l'**UNANIMITE**

- de retenir le classement proposé par la commission d'appel d'offre ;
- de confier le marché à l'entreprise proposée par la commission d'appel d'offre ;
- d'autoriser Monsieur le Président, à signer ledit marché et les avenants éventuels et à les notifier à l'entreprise;
- d'en accepter le montant de 349 000,30 € TTC ;
- de prévoir les crédits nécessaires au budget 2022 et suivants.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Les membres présents ont signé pour copie conforme